Charte de signatures - Université Le Havre Normandie

Nommage des publications scientifiques de l'Université Le Havre Normandie

Adoptée par la Commission Recherche du 02 mars 2023

Sommaire

1. Charte des signatures portée par Normandie Université
2. Structuration et modèle de signature pour l'établissement
   a. Ordre d'apparition des différents éléments
   b. Remerciements
3. Liste des unités de recherche et formalisation de la signature de leurs publications
   a. Laboratoires en SHS
   b. Laboratoires en ST

Contact DIRVED: sabrina.mommolin@univ-lehavre.fr

1. Charte des signatures portée par Normandie Université

Le conseil d'administration de Normandie Université s'est doté en février 2016 d'une charte des signatures commune à tous les établissements normands : https://www.normandie-univ.fr/wp-content/uploads/sites/72/2020/05/SignatureUniquePublications.pdf

Celle-ci avait pour objectif d'harmoniser les règles afin d'accroitre la visibilité internationale de la production scientifique normande, et de construire une identité commune.

Pour rappel (extrait) :

> *La signature doit faire apparaître Normandie Univ en première mention. Un seul emploi de l'abréviation Univ pour « université » étant possible, si l'on adopte l'abréviation Normandie Univ pour la ComUE, il faut donc utiliser les acronymes pour les établissements : UNICAEN, UNIHAVRE, UNIROUEN, ENSICAEN, INSA Rouen, ENSA Normandie. Cette adresse sera invariable que la publication soit en français ou en anglais, définissant une signature vraiment unique.*

Pour des raisons de visibilité dans les bases de données bibliographiques, les membres de la ComUE ont décidé de faire de faire évoluer ce modèle de signature des publications vers une déclinaison par établissement.

Cette nouvelle version, adoptée par la Commission Recherche du 02 mars 2023, a pour objectif de fournir aux chercheurs une syntaxe et des règles communes qui permettent de normaliser la signature de son unité de recherche et de mentionner ses tutelles.

L'harmonisation des données d'affiliation permet ainsi le recensement et la constitution d'un corpus des publications de l'Université Le Havre Normandie, le plus exhaustif possible.

L'adoption d'un modèle de signature unique concerne tous les documents scientifiques : articles dans des revues scientifiques, ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles de colloques, etc.

2. Structuration et modèle de signature pour l'établissement

Le présent modèle décrit les éléments indispensables devant figurer dans la signature des publications scientifiques de l'Université, afin d'en garantir le bon référencement dans les bases de données nationales et internationales, et d'en assurer la meilleure visibilité possible.

La signature des publications scientifiques se décline dans les champs Affiliation-Adresse et dans les Remerciements (en début/fin d'article ou en note de bas de page).

Cette nouvelle version intègre le changement de nom de l'université, dans la signature, qui devient « Université Le Havre Normandie ».

La signature se fait en mode monoligne par unité de recherche, sous la forme :

> Université Le Havre Normandie, noms des {établissements -, universités membres tutelles, organismes de recherche tutelles}, Normandie Univ, sigle et code/numéro de l'unité de recherche, code postal, ville, pays.

a. Ordre d'apparition des différents éléments

- « **Université Le Havre Normandie** » apparaît toujours sous cette forme, ni abrégée, ni traduite, indépendamment de la langue utilisée dans la publication scientifique. La tutelle « employeur » apparaît en premier, soit l'établissement du contributeur (auteur) principal (pour un EC l'établissement employeur ; pour un chercheur l'établissement hébergeur),
- *[Autres établissement(s) ESR tutelles]* : par ex., INSA Rouen Normandie, Univ Rouen Normandie, Université Caen Normandie. Mentionné par ordre alphabétique, ou par importance de la contribution,
- **Organismes de recherche tutelles** : par ex., CNRS, INERIS,
- **Normandie Univ** : doit être impérativement écrit sous cette forme[1], (sans point après univ),
- **Sigle de l'unité de recherche UR/UMR (code unité)** : acronyme de l'unité de recherche suivi sans virgule du type d'unité (UR ou UMR) et de son code. Évitez le nom complet de l'unité de recherche qui peut apparaitre sous des formes diverses. Les équipes internes ne sont pas mentionnées,
- Se limiter à des adresses postales simples : uniquement le **code postal** sous sa forme normalisée à l'international F-XXXXX (sans le cedex), **la ville et le pays**.

  Exceptions : lorsque l'auteur est désigné comme auteur de correspondance, il est souhaitable d'indiquer l'adresse postale complète, lorsque celle-ci est demandée séparément de la signature.

- Séparer les différents éléments de la signature par une virgule, suivie d'un espace.
- Tout autre caractère, tels que les éléments de ponctuation, les caractères spéciaux – « . », « / », « ; », « _ » ou « - » – et les mots de coordination « et » ou « and », ne doivent pas être utilisés. Ainsi, la signature pourra être correctement repérée et interprétée par les moteurs de recherche et d'indexation des bases de données bibliographiques et bibliométriques.
- Ne pas traduire les noms ; La signature est rédigée en français, indépendamment de la langue utilisée dans la publication scientifique.
- Ne pas mentionner les structures intermédiaires (UFR, facultés, départements, instituts…) afin d'éviter toute confusion institutionnelle.

[1] Cf. Décret n° 2022-1504 du 1er décembre 2022 modifiant le décret n° 2014-1673 du 29 décembre 2014 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements Normandie Université, Article 5.1 modifié : « a) La définition de la politique de signature commune de la production scientifique issue des personnels des membres et des associés faisant apparaître Normandie Université après la mention des tutelles des laboratoires ».

b. Remerciements

La signature devant être du même type pour toutes les unités de l'Université Le Havre Normandie, il est recommandé de faire éventuellement figurer dans les remerciements, les éléments suivants :

- Les structures fédératives, les chaires, les Labex, les plateformes … ;
- Les programmes de financement (ANR, Europe, ou autres institutions) en précisant l'identifiant du projet ;
- …

Rédigée indifféremment en français ou en anglais, en fonction de la langue de rédaction de la publication.

3. Liste des unités de recherche et formalisation de la signature de leurs publications

a. Laboratoires en SHS

CERMUD :

Université Le Havre Normandie, Normandie Univ, CERMUD, F-76600 Le Havre, France

EDEHN :

Université Le Havre Normandie, Normandie Univ, EDEHN UR 7263, F-76600 Le Havre, France

GRIC :

Université Le Havre Normandie, Normandie Univ, GRIC UR 4314, F-76600 Le Havre, France

IDEES :

Université Le Havre Normandie, Université Caen Normandie, Univ Rouen Normandie, CNRS, Normandie Univ, IDEES UMR 6266, F-76600 Le Havre, France

LEXFEIM :

Université Le Havre Normandie, Normandie Univ, LEXFEIM UR 1013, F-76600 Le Havre, France

NIMEC :

Université Le Havre Normandie, Université Caen Normandie, Univ Rouen Normandie, Normandie Univ, NIMEC UR 969, F-76600 Le Havre, France

b. Laboratoires en ST

GREAH :

Université Le Havre Normandie, Normandie Univ, GREAH UR 3220, F-76600 Le Havre, France

LITIS :

Université Le Havre Normandie, INSA Rouen Normandie, Univ Rouen Normandie, Normandie Univ, LITIS UR 4108, F-76600 Le Havre, France

LMAH :

Université Le Havre Normandie, Normandie Univ, LMAH UR 3821, F-76600 Le Havre, France

LOMC :

Université Le Havre Normandie, CNRS, Normandie Univ, LOMC UMR 6294, F-76600 Le Havre, France

SEBIO :

Université Le Havre Normandie, Université de Reims Champagne-Ardenne, INERIS, Normandie Univ, UMR-I 02 SEBIO, F-76600 Le Havre, France.

URCOM :

Université Le Havre Normandie, Normandie Univ, URCOM UR 3221, F-76600 Le Havre, France